

Le lien *des*



Gasérahbliens



Photo : Julie Roy

Mot du maire

Bonjour à tous,

Il y aura de toute évidence une élection partielle dans Saint-Joseph-des-Érables, la date est fixée au 29 octobre 2023. Il est très intéressant de constater l'intérêt que des gens ont à participer au développement de notre municipalité. La démarche électorale demande un effort supplémentaire mais indique la vitalité de notre organisation. Allez voter, que le meilleur gagne!



Nous joindre

Téléphone : 511

Site Web : Québec.ca/Québec-Central

Infolettre : Inscription via le site Web

Formulaire en ligne : transports.gouv.qc.ca/nous-joindre

Une séance publique a été organisée, le 7 septembre dernier à Tring-Jonction, dans le but d'informer la population sur la réhabilitation du chemin de fer Québec Central. La rencontre nous a permis de constater que l'équipe en place est très sensible à la sécurité entourant le retour du train.

De plus, nous avons été informés que les propriétaires touchés désireux de corriger certaines approches de leurs passages à niveau privés peuvent entrer en contact avec l'équipe d'ingénierie du ministère des Transports. Je vous invite donc à entrer en communication avec l'équipe en place pour discuter de vos inquiétudes. Pour sa part la municipalité a prévu une rencontre terrain avec le ministère des Transports pour les sensibiliser aux particularités spécifiques à notre municipalité.

À la prochaine.

Jeannot Roy, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **5 septembre**, le conseil municipal :

- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 264—Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux ;
- Adopte la nouvelle politique familiale et son plan d'actions 2023-2026 ;
- Demande au conseil de Ville St-Joseph de fixer une rencontre de travail pour se positionner ensemble sur l'option la plus favorable au développement de la région suivant la réception du rapport d'étude des solutions en lien avec le pont de Saint-Joseph.

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **3 octobre**, le conseil municipal :

- Adopte le règlement numéro 264—Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux ;
- Prend connaissance du dépôt du rôle d'évaluation foncière pour 2024-2025-2026—Rôle triennal 1, Le sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2024 a été déposé au bureau municipal le 12 septembre dernier. En 2023, il était de 54 364 800 \$, il sera de 66 978 600 \$ en 2024, une augmentation de 12 613 800 \$;
- Prend connaissance du rapport semestriel en date du 30 septembre 2023 ;
- Demande au MAMH un délai supplémentaire pour la réalisation des travaux au site du Moulin des Fermes ;
- Nomine la firme Blanchette Vachon à titre de vérificateur financier pour l'exercice financier 2023.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **7 novembre à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



Retour sur le Social familial des Josérabliens

Malgré la température pluvieuse, nous avons passé un très bel après-midi au « Social des Josérabliens », le 10 septembre dernier. Cet événement a permis à tous de prendre du bon temps de qualité avec des amis et des voisins. Cette fête a été un véritable succès, bien au-delà de nos attentes!

Merci à vous tous de vous être joint à nous et d'avoir participé en grand nombre. Félicitations à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation! Merci de nous avoir permis de se rencontrer. Nous tenons également à remercier nos précieux partenaires qui ont offert les prix de participation au questionnaire sur la maquette du Moulin des Fermes : Jardinier Huard Inc. et Salon Prestige Esthétique.



Photos : Sophie Fortier

Rapport semestriel

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport budgétaire de l'année 2023 qui révèle qu'en date du 30 septembre 2023, les dépenses s'élèvent à 1 068 771 \$ et les recettes à 1 408 794 \$ sur un budget de 1 504 149 \$.

Fermeture du bureau municipal

 Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé, lundi le 9 octobre, à l'occasion de l'Action de Grâce. Nous serons de retour, mardi le 10 octobre. Bon congé!



ST-JOSEPH

CENTRE COMMUNAUTAIRE SALLE 200

MARDI 9H30 À 10H30 - DÉBUT: 19 SEPTEMBRE

VILLA DU MOULIN

MARDI 14H00 À 15H00 - DÉBUT: 12 SEPTEMBRE

VIACTIVE EST DE RETOUR!



ST-JULES

SALLE MULTIFONCTIONNELLE

MERCREDI 9H30 À 10H30

DÉBUT: 13 SEPTEMBRE

ST-VICTOR

SALLE DE L'ÂGE D'OR

LUNDI 13H30 À 14H30

DÉBUT: 25 SEPTEMBRE



INFORMEZ-VOUS POUR DÉMARRER UN GROUPE!

BEAUCEVILLE / ST-ODILON / ST-SÉVERIN
ST-FRÉDÉRIC / TRING-JONCTION
ST-JOSEPH-DES-ÉRABLES



JULIE ROY

418- 397-0135 POSTE #303

VIACTIVE@CABBE.ORG

Changement d'heure

On recule l'heure
dans la nuit du
4 au 5 novembre.



Avis public du scrutin

Municipalité SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

Date du scrutin 2023-10-29

Par cet avis public, MARIE-JOSÉE MATHIEU, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu ;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de conseillère ou de conseiller – POSTE # 2

- SYLVAIN LAMBERT
- MICHAËL ROY

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche le 29 octobre 2023, de 10 h à 20 h**

Lieu : Salle du Conseil située au 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables (Québec), G0S 2V0

Pour la section de vote : 1 Lieu : Salle du Conseil, 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 22 octobre 2023, de 12 h à 20 h**

Pour la section de vote : 1 Lieu : Salle du Conseil, 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables

4. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 29 octobre à 20h00 à l'adresse suivante : 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

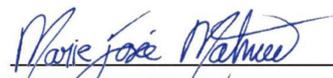
Présidente ou adjointe d'élection

Adresse : 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables (Québec), G0S 2V0

Téléphone : 418-397-4772

Signature

Donné à SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES le 3 octobre 2023


Présidente d'élection

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES Date du scrutin 2023-10-29

Par cet avis public, MARIE-JOSÉE MATHIEU, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 29 septembre 2023. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 2 août 2023 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 2 août 2023, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables (Québec), G0S 2V0

Jours et heures : **Mercredi, le 11 octobre de 19h00 à 22h00**

Lundi, le 16 octobre de 10h00 à 13h00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou Adjointe d'élection

Adresse 238, route des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables (Québec), G0S 2V0

Téléphone : 418-397-4772

Signature

Donné à SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES le 3 octobre 2023



Présidente d'élection

Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

Date du scrutin : 2023-10-29

Par cet avis public, MARIE-JOSÉE MATHIEU, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 2 août 2023.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 2 août 2023. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 16 octobre 2023.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

238, route des Fermes

Numéro et voie

App.

Saint-Joseph-des-Érables

Municipalité

G0S 2V0

Code postal

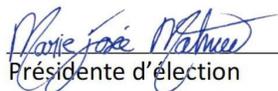
418-397-4772

Numéro de téléphone

Poste

SIGNATURE

Donné à SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES le 3 octobre 2023


Présidente d'élection

SM-9-VF (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 56 et 341



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Dépôt du rôle d'évaluation 2024-2025-2026 – Rôle triennal 1

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables pour les années 2024-2025-2026 a été déposé au bureau de la soussignée au 238, route des Fermes, le 12 septembre 2023 ;

QUE toute personne peut consulter ledit rôle durant les heures normales d'ouverture du bureau municipal ;

Une demande de révision prévue pour la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024;

La demande de révision doit être rédigée sur le formulaire prévu à cette fin et disponible sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://www.mrcbeaucecentre.ca/services-aux-citoyens/evaluation-fonciere/> ou obtenir une version papier directement à la MRC Beauce-Centre et être accompagnée de la somme d'argent exigible correspondant à la nature de la demande de révision, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli en personne ou par son envoi par courrier recommandé à l'adresse suivante :

MRC Beauce-Centre
111, 107^{ème} Rue, Beauceville (Québec) G5X 2P9

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire en personne, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingtième jour du mois de septembre 2023

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 264-23 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux

Lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2023, le Conseil a adopté le règlement no 264-23 PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quatrième jour du mois d'octobre 2023

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière

Gala Musical

Une présentation de

Chante La Joie



Édition
2023



À 20 h 00
10-11 novembre 2023
Auditorium de la
Polyvalente Veilleux
Saint-Joseph

Nouvelle
Salle!

INFO/RÉSERVATIONS:

418 397-6797 / 418 389-4388

ADMISSION

Adulte: 25\$ (prévente 20\$)

17 ans et moins: 10\$



en partenariat avec
FamiliPrix Patrick Turmel
de St-Joseph



LE SALON DES AÎNÉS 2023

MERCREDI 18 OCTOBRE 13h à 19h

JEUDI 19 OCTOBRE 9h à 16h

CENTRE FRAMECO

Salle Desjardins

700, route 173 Nord, St-Joseph



ÉVÉNEMENT GRATUIT POUR TOUS

INFORMATION

418-397-0135

direction@cabbe.org

Pour nous joindre



Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Envoi de photos et location de salle : info@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Maire : Jeannot Roy 418 397-5650

Resp. de la voirie et des infrastructures : Guillaume Roy Urgence : 418 369-0431
voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment : Steeve Breton
permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-6699

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00